

Rapport d'activité 2021



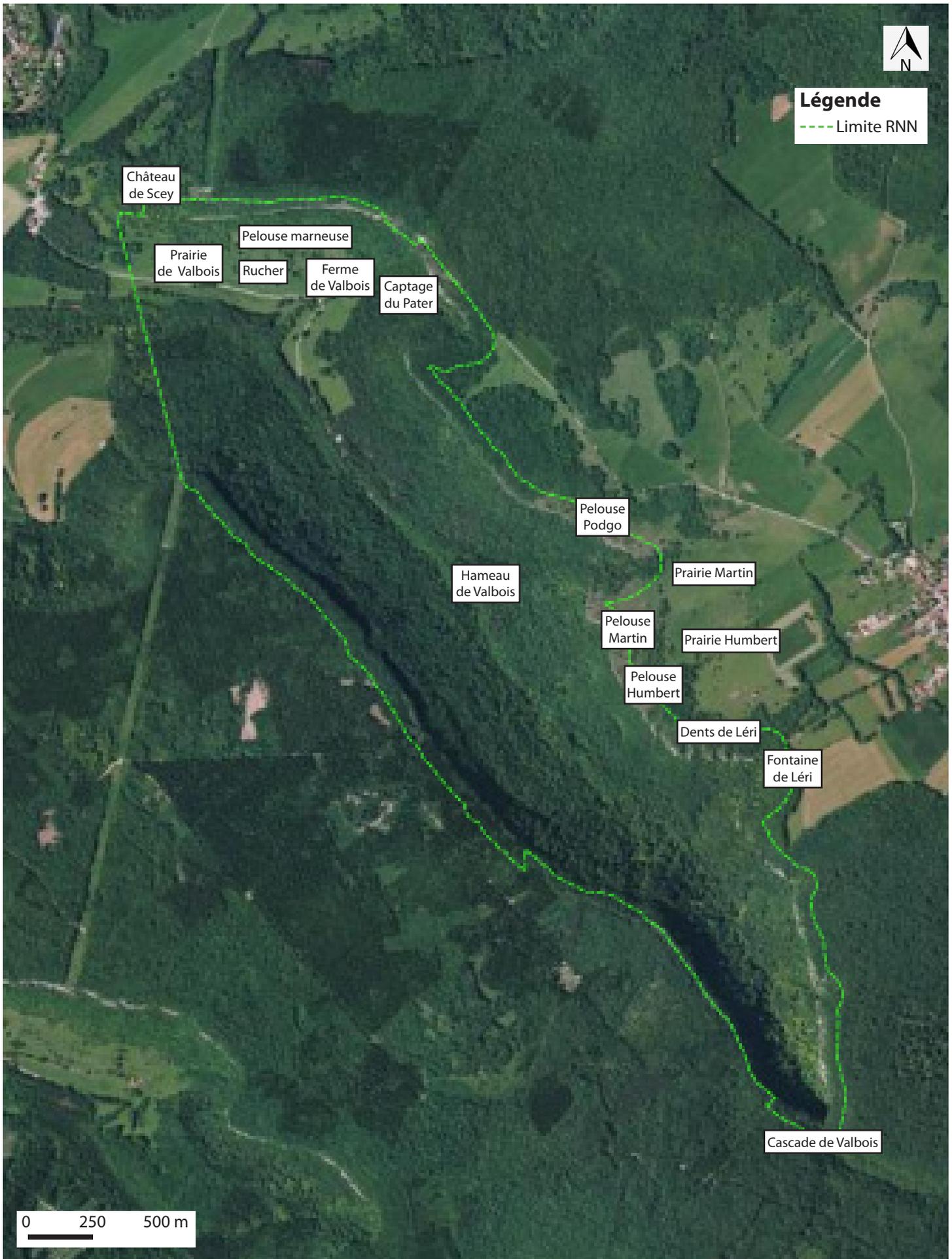
Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS



Sommaire

Introduction	1
Falaise	2
Pelouse	5
Forêt	8
Ruisseau	10
Prairie	12
Connaissance du patrimoine naturel	13
Insertion locale	15
Réglementation	20
Administratif	22
Echanges réseau gestionnaires	23

Lieux-dits de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois Communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis (25)



Introduction

L'année 2021 a été marquée par une augmentation significative des crédits de l'Etat pour la gestion de la RNN, que ce soit dans le cadre du plan de relance (69.931 €) ou de la reconnaissance de l'éducation à l'environnement. A ce titre, 17.985 € ont été ajoutés à la convention annuelle de gestion pour créer un poste d'animateur nature à temps partiel, crédits reconductibles. La reconnaissance de l'éducation à la nature comme outil de gestion des espaces naturels est une demande très ancienne de Réserves naturelles de France. Nous avons œuvré dans ce sens localement et nous réjouissons qu'elle ait été prise en compte.

En dehors des tâches courantes de gestion de la RNN, l'année 2021 a été essentiellement consacrée à l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2017-2026 et à la programmation 2022-2026. Ce rapport n'est pas illustré comme celui des années précédentes, l'effort de mise en page a plus été focalisé sur les documents cités ci-dessus qui reprennent en grande partie les éléments de ce rapport d'activité annuel. Ce dernier est présenté conformément à l'organisation du plan de gestion 2017-2026, il reprend les 9 objectifs à long terme et se décline par objectifs opérationnels.

Seuls les prénoms et initiales des noms des personnes citées apparaissent dans ce document conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les sigles et les acronymes sont définis en fin de rapport).

1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

10 Mieux connaître les habitats de falaise

10.1 Développer les connaissances sur les habitats de falaise

De nombreux contacts ont eu lieu cette année avec la CPEPESC afin d'initier une collaboration pour actualiser l'inventaire des chiroptères de la RNN. Une proposition d'échanges de compétences a été élaborée avec les salariées de la CPEPESC, le CEN réalisant en contrepartie un inventaire des invertébrés sur une RNR forestière (pose de 2 tentes Malaise, calculs de biomasse, diagnostic StN ciblé sur les enjeux forestiers, tri des échantillons, diffusion dans le réseau entomologiste et détermination de nombreux taxons). Le bureau de la CPEPESC n'a malheureusement pas donné suite, l'inventaire des chiroptères est reporté sur 2023. Le plan de relance de l'État a permis de commander un SM4, détecteur de sons spécifique aux chiroptères et conseillé par la CPEPESC et la DREAL.

10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Avifaune

Afin de faciliter l'accès aux sites d'observation, nous avons sollicité le 16 mars le président de l'Association syndicale autorisée de Chassagne-Saint-Denis et de Flagey. Il s'agissait de pouvoir emprunter occasionnellement la piste forestière de la Barode, avec le véhicule de la RNN. L'accord nous en a aimablement été donné par courrier du 6 mai.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

En début de printemps, la femelle a été localisée sur un des sites historiques de nidification de l'espèce, site non occupé depuis 1993 (!). La ponte a très probablement débuté autour du 26 mars. Le 13 juin, 3 jeunes étaient observés sur l'aire, tout proche de l'envol.

La présence d'un couple de grands-ducs d'Europe (voir ci-dessous) a sans doute perturbé les habitudes des faucons pèlerins, sans pour autant remettre en cause le succès reproducteur de cette espèce emblématique de la RNN.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Attendue depuis plusieurs années dans la RNN, la nidification du grand-duc a bel et bien eu lieu. C'est à n'en pas douter une des belles surprises de 2021 ! Grâce à l'utilisation d'enregistreurs acoustiques (type AudioMoth), un couple était entendu le 9 janvier. Après

plusieurs mois passés, un seul jeune volant était observé le 17 juillet. Les écoutes nocturnes des 19 et 20 juillet ont confirmé la présence de cet unique oiseau. C'est la première fois, à notre connaissance, que le grand-duc s'est reproduit avec succès dans la RNN.

Concomitant avec le « déménagement » du faucon pèlerin, il est fort probable que ce couple de grands-ducs ne se soit installé qu'au cours de l'hiver 2020-2021. L'utilisation de matériel acoustique a grandement facilité sa recherche. A l'avenir, ce matériel (à acquérir) nous permettra très certainement de disposer de précieuses informations sur l'installation durable (?) du plus grand des rapaces nocturnes.

Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Quatre individus cerclaient le long des falaises de Chassagne-Saint-Denis le 26 mars. Trois secteurs distincts de falaise ont été occupés durant la période de reproduction.

Grand corbeau (*Corvus corax*)

Le 24 février, 4 individus fréquentaient la RNN. Par la suite, 2 oiseaux sont observés régulièrement jusqu'au 16 avril, mais sans indice de nidification certaine.

Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

Depuis cette année, le martinet à ventre blanc bénéficie du statut de nicheur probable. Huit individus chassaient dans la RNN le 02 juillet. Un maximum de 9 martinets a occupé le fond du ravin de manière assidue au cours de ce même mois. Durant cette période, le groupe d'oiseaux s'est manifesté bruyamment jusqu'en début de nuit. Bien qu'une nidification certaine reste à démontrer, cette nouvelle information renforce plus encore la responsabilité de la RNN vis-à-vis des enjeux de conservation des oiseaux rupestres à l'échelle régionale.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Cette espèce hivernante est observée régulièrement dans la RNN. Les quelques données sont les suivantes : 12 mars, 21 novembre, 24 et 31 décembre.

11 Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

Accès motorisé au Château de Scey et à la RNN

L'arrivée de Diane M., agent de développement au sein de la CCLL, a largement contribué à faire progresser ce dossier au cours de l'année 2021. Afin de lui présenter les enjeux de préservation des milieux naturels et la gestion de la fréquentation dans la RNN, une rencontre a été programmée le 25 février.

Dès le 4 mars, une réunion était organisée sur le terrain à Scey-Maisières par la CCLL. La phase A du programme de mise en tourisme a ainsi été présentée : aménagement du parking et sécurisation de la voie verte. Toujours à l'initiative de la CCLL, une seconde réunion sur site a eu lieu le 14 juin avec l'entreprise TP Mourot avant la réalisation du parking. Fin juin, le parking de Champey voyait le jour ! Il est désormais possible de se rapprocher du château et de la RNN avec un véhicule motorisé dans des conditions satisfaisantes. Ce parking offre une capacité d'accueil d'une dizaine de véhicules. Malgré la demande du CEN, l'aménagement ne permet pas aux bus d'effectuer de demi-tour. Des aires de croisement « vélo-voiture » ont été aménagés entre le pont de Maisières-Notre-Dame et le parking pour améliorer la visibilité. La signalétique « Parking » a été mise en place au carrefour du pont de Maisières (RD 101). Des bandes colorées ont été collées au sol, en amont et en aval du parking, afin d'assurer la sécurisation des usagers de la voie verte (randonneurs et cyclistes) puisque l'accès motorisé est en partie possible pour les ayants droits. Le CEN a été sollicité par la CCLL pour apporter quelques conseils sur le choix (et la provenance) des essences arbustives à planter sur le merlon séparant le parking de la route.

Un seul comité de pilotage s'est réuni le 28 septembre à Scey-Maisières. Le bilan de la phase 12 (travaux de consolidation - volets social et archéologique) et de la phase A (mise en tourisme) a été présenté. La question de la restauration de la sommellerie a été longuement débattue.

Le 18 octobre a eu lieu une réunion spécifique pour préparer la phase B. L'objectif principal annoncé par la CCLL est l'ouverture au public du château au printemps 2022. Cela a donné l'occasion à l'ensemble des membres présents de définir clairement le public local comme cible prioritaire, au regard des enjeux liés à la présence de la RNN située proche du site médiéval. L'installation d'un panneau d'information et des itinéraires pédestres à l'emplacement du parking est envisagé. Quant au choix du cheminement pour accéder au château depuis le parking, à l'occasion d'une rencontre sur le terrain le 24 novembre, 2 tracés ont été présentés au principal propriétaire ainsi qu'au GAEC du Pater, exploitant les prairies environnantes. L'itinéraire retenu passera finalement par la vélo route (chemin bitumé) avant de monter en direction du château depuis le GR, et ainsi rattraper le sentier de la RNN balisé depuis le village de Cléron. Le second itinéraire envisagé nécessitant d'emprunter des terrains privés jusque-là non balisés par un itinéraire de randonnée ou non compatibles avec les

activités agricoles a été écarté.

Côté Cléron, suite à la rencontre avec la commune fin 2020, le panneau « Voie sans issue » en contre bas du chemin rural menant de Cléron à Chassagne-Saint-Denis reste à poser. Quant au panneau réglementant l'accès à la prairie de Valbois (arrêté n°91 du 5 juin 2020), il a été mis en place à l'angle du bâtiment d'exploitation du GAEC du Pater.

11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2

20. Mieux connaître les habitats de pelouse

20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

• Compléments d'inventaires invertébrés par tente Malaise

En 2016 et 2017, 5 tentes Malaise ont été positionnées sur les pelouses de corniche, l'ourlet à géranium sanguin et les pelouses marneuses afin de réaliser des diagnostics de l'état de conservation des habitats par l'étude du peuplement de syrphes. Ces tentes ont piégé bien d'autres invertébrés et cela a permis de compléter les inventaires taxonomiques de la RNN.

Inventaire des hyménoptères symphytes

Thierry N., spécialiste national de ces guêpes floricoles aux larves essentiellement phytophages, a identifié les 2562 spécimens qui lui avaient été envoyés. 63 espèces sont nouvelles pour la RNN, dont 7 qui « mériteraient une note faunistique ». Une collection de référence à sec a été confectionnée, conservée dans les locaux de Cléron. Un grand merci pour ce très important travail, sur un groupe faunistique qui devra être plus pris en considération, participant activement à la pollinisation des végétaux.

Inventaire des névroptères

Pierre T. a commencé à déterminer les spécimens triés par nos soins qui lui avaient été transmis. Fin 2021, 13 nouvelles espèces pour la RNN ont été identifiées.

Inventaire des hyménoptères parasitica

Le projet de catalogue moléculaire des chalcidiens de France, porté par l'INRAE (Jean-Yves R. & Astrid C.), avance progressivement. Une vidéo-conférence a réuni le 4 mars plusieurs gestionnaires de RNN, l'INRAE et Jean-Luc V. Ce dernier a trié minutieusement les Chalcidoidea de 3 RNN (Ravin de Valbois, Lac de Remoray et Gorges de l'Ardèche), a gardé les Pteromalidae, sa famille de prédilection et envoyé le reste du matériel à l'INRAE, pour vérification, identification et séquençage ADN.

20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Il a de nouveau fleuri cette année, 15 pieds observés le 2 juin sur sa station, après 2 années d'absence.

Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

La station de cette petite orchidée a vu fleurir 34 pieds, soit un bon résultat après les 9 pieds de 2020 (21 en 2019 et 6 en 2018). Mais la situation reste encore précaire.

Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*)

200 pieds ont été comptés le 12 mai sur la station d'ophioglosse, relevée tous les 3 ans. Ils étaient parfaitement mûres. Cela représente une densité de 5,6 pieds/m², densité inférieure à la moyenne, mais qui correspond à celle du début du suivi en 2001 (5,1 pieds/m²). Par contre le taux de fertilité reste fort (28 %), il était bien inférieur les années à forts effectifs (4 % en 2014 avec 415 pieds, 7 % en 2011 avec 311 pieds).

• Invertébrés

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Ce papillon est observé annuellement depuis 2018, après plus de 40 ans d'absence. Il est dorénavant installé dans les pelouses marneuses, avec 2 individus observés le 20 juillet dans le parc 3 (cf. carte 14 du plan de gestion).

Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

Il est revu les 20 et 31 mai, 2 individus au-dessus du parc 2 des pelouses marneuses, sur un secteur riche en succise des prés.

Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

Elle est observée entre le 29 juillet et le 07 septembre, 5 individus sur la corniche et l'ourlet à géranium.

Hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*)

Espèce quasi-menacée (NT) peu commune sur la RNN, ce papillon a été observé au cours du transect rhopalocères (cf. 21-8), dans les pelouses marneuses et de corniche, les 12 août et 7 septembre (5 individus).

Avifaune

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Le protocole de suivi des oiseaux remarquables des milieux ouverts de la RNN et des communaux de Chassagne-Saint-Denis a été reconduit en 2021, après 2012, 2014 et 2018. Il a été assuré en grande partie par Alexandre C., stagiaire en BTS GPN (cf. 74).

Ce sont 21 couples qui ont été inventoriés cette année sur l'ensemble de la zone d'étude, soit 4 couples supplémentaires par rapport à 2018. Seize couples se sont reproduits à Chassagne-Saint-Denis, dont 1 en limite de RNN et 5 à Cléron, dont 3 dans la RNN (prairie

de Valbois).

Globalement, on constate une augmentation du nombre de couples nicheurs depuis le début de ce suivi. L'effectif sur Chassagne-Saint-Denis est en forte augmentation avec 16 couples contre 11 en 2018. Jusque-là, aucun couple n'avait été recensé sur le quadrat 3 (Combe Malin) alors que 2 couples ont été localisés et 4 couples étaient présents sur le quadrat 4 (Pré Ducat) contre 2 en 2018. A Cléron, dans la RNN (prairie de Valbois), le nombre de couples est en diminution (5 en 2018 contre 3 en 2021). Il est toutefois supérieur à 2020 où seulement 2 couples étaient présents.

La pie-grièche écorcheur est inféodée au milieu semi-ouvert, où la présence de buissons lui est indispensable pour y construire son nid. On constate, en particulier à Chassagne-Saint-Denis, sur les secteurs favorables, donc pâturés, que ses effectifs peuvent varier suivant les années, suite à la coupe de buissons ou au contraire, lorsque quelques arbustes épineux sont épargnés au moment de l'entretien hivernal. La population de cette espèce vulnérable en Franche-Comté, loin d'être à saturation sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis, dépendra à l'avenir d'une gestion agricole adaptée et répondant aux besoins de l'espèce. Les résultats 2021 sont encourageants.

Dans la prairie de Valbois, le nombre de couples varie entre 2 et 5 depuis 2015. Si le linéaire de haies est toujours en place, suite à l'accord trouvé avec le GAEC du Pater en 2012, il perd progressivement de son caractère arbustif (cf. 51-1).

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

La « lulu » a également fait l'objet d'un recensement en 2021. Malgré une météo printanière défavorable, et deux passages tardifs, 4 couples ont été localisés sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis, soit 1 de plus qu'en 2018. Un couple s'est reproduit sur la « Pelouse Martin bis » avec 4 individus observés le 15 juin. Un couple a été localisé pour la première fois sur le quadrat 4 (lieu-dit « Pré Ducat ») suite aux observations réalisées le 30 mars, les 14 et 30 juin, non loin de la station d'épuration du village.

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

L'engoulevent deviendrait-il une espèce désormais régulière dans la RNN ? Depuis sa redécouverte en 2018, il a de nouveau été localisé le 19 juillet, grâce à une écoute opportuniste de Enzo D. Disposer des enregistreurs acoustiques (cf. 10-2) sur les sites favorables à sa nidification pourrait s'avérer très précieux à l'avenir pour détecter cet oiseau à la fois si démonstratif et parfois si discret.

2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

• Pâturage des ânes

Nos 4 ânes sont restés sur les pelouses de corniche jusqu'au 15 mars. Du fait d'un temps très humide, ils sont ramenés le 27 janvier, plus tôt que prévu, dans les parcelles attenantes à leur cabane, délaissant quelque peu la parcelle Martin. Ils resteront ensuite 3 mois dans les pelouses marneuses, pour retourner le 18 juin sur la parcelle Martin de la corniche. Ils passeront comme chaque année une partie de l'été dans la pelouse marneuse « Sous Colonne » à Scey-Maisières.

Retour le 10 septembre dans le parc central des pelouses marneuses, le plus enfriché. La clôture barbelée qui ceinture les 3 ha de pelouse est entretenue le 1er septembre, mais les batteries solaires des clôtures mobiles qui divisent le coteau en 3 parcs ne fonctionnent plus. Les ânes passent sous le fil et il n'est plus possible de concentrer le pâturage dans ce parc central. Finalement, le fil électrique non fonctionnel est retiré, les parcs 1 et 2 leur sont ouverts. Début novembre, la végétation devenant moins appétente, ils sortent de nouveau et profitent du parc 3, en fond de coteau. Ne pouvant les contenir, l'ensemble des 3 parcs leur est ouvert le 8 novembre. L'acquisition d'une nouvelle batterie solaire est planifiée dans le cadre du plan de relance de l'Etat, début 2022, avec une batterie de rechange supplémentaire afin d'être en mesure de mieux cloisonner leur pâturage. Du 10 novembre au 3 décembre, une mule, 3 poneys et 3 ânes sont amenés en renfort de pâturage par Clément P., dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000 (cf. 21-2 ci-dessous).

Le 10 décembre, Chatouille rejoint la troupe. Agé de 9 ans, il est un habitué des coteaux marneux du vallon de Cornebouche (Ornans). Très sociable, en très bon état corporel et doté de jolis sabots, il nous est cédé gratuitement par Alain et Bernadette F. que nous remercions chaleureusement. Son intégration dans le groupe se fera très facilement. Le 15 décembre, les 5 compères sont remontés sur la corniche, dans la parcelle Humbert.

• Fauche de la prairie des ruches

Nous nous sommes organisés pour faire les foins plus tôt en saison, avant le mois d'août, pour réduire le risque de ramasser un foin trop sec en cas de canicule. Guy V. a fauché sa parcelle et nous avons ramassé le foin le 22

juillet dans de bonnes conditions. Deux voyages ont été nécessaires pour le monter dans la cabane de Chassagne-Saint-Denis, la nouvelle remorque acquise dans le cadre du Plan de relance de l'Etat a ainsi été inaugurée.

• Espèces exotiques envahissantes

La petite station de solidage du Canada (*Solidago canadensis*), installée sur la place à feu du parc 1 des pelouses marneuses depuis plusieurs années sur environ 12 m², a de nouveau fait l'objet d'un arrachage complet des pieds, le 30 juin.

21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (< 5 mètres)

• Pâturage complémentaire des pelouses marneuses

Lors de la rencontre du 7 avril (cf. 51-3), le GAEC du Pater demande au CEN de ne plus emmener de bovins sur le coteau, en présence de son troupeau de montbéliardes. Malgré le respect par le CEN de toute la réglementation sanitaire en vigueur, le GAEC craint cette cohabitation. Le CEN n'avait pas d'autres choix que de renoncer au pâturage bovin sur ces pelouses marneuses. Une autre organisation a été échafaudée, financée par un contrat Natura 2000 déposé le 02 novembre à la DDT du Doubs et courant jusqu'en 2024. Le chargement en ânes sera augmenté, le troupeau passera progressivement de 4 à 6 animaux, sans que cela ne représente une charge de travail trop importante (socialisation, suivi sanitaire, stock de foin pour l'hiver, transferts d'un parc à l'autre, ...) pour les salariés affectés à la gestion de la RNN. Plutôt que d'augmenter très fortement la taille de ce troupeau, il sera renforcé temporairement par des ânes et des poneys mis à disposition par des tiers, charge au CEN de s'en occuper. Il est ainsi prévu que dès la pousse de la strate arbustive (avril-mai) et à l'automne (octobre-novembre), 4 à 8 animaux supplémentaires viennent renforcer le pâturage dans ces pelouses marneuses. En parallèle, le recours au débroussaillage mécanique sera intensifié et organisé autrement. Plutôt que de laisser se développer les rejets arbustifs et de les recouper tous les 3-4 ans avec le concours d'élèves de la MFR des Fins (avec mise en tas et brûlage puisque le broyage et l'exportation n'est pas envisageable sur ces fortes pentes difficiles d'accès), ils seront recoupés annuellement à la débroussailluse avec des couteaux broyeur. Cette recoupe annuelle avec laissé au sol du broyat s'entend sur des rejets arbustifs de l'année peu conséquents, pour ne pas enrichir le sol. Avant de mettre en place ce nouveau système, sur une période transitoire de 3 ans, la MFR des Fins continuera à venir faucher les rejets âgés de 3 ans, sur environ un tiers de la surface.

• Recoupe manuelle des rejets

Les interventions ont porté cette année sur le grand parc central des pelouses marneuses. Trois journées de recoupe de rejets arbustifs ont eu lieu avec la MFR des Fins, les 17 et 23 novembre et le 14 décembre. Une quatrième journée a été reportée en janvier 2022. Plusieurs buissons ont également été rabattus, pour revenir à des hauteurs de buissons inférieures à 2 m.

• Pâturage des ânes

Etat corporel

Les 4 ânes n'ont pas rencontré de problèmes particuliers. Leur état corporel a été noté à 6 reprises, les notes (maxi = 5) étaient les plus fortes le 12 août (2.6 à 4.4), les plus basses le 12 mars (1.6 à 3.6). Ils sont rentrés en hiver avec de meilleures notes que fin 2020, de 2.6 à 4.0.

Socialisation

Ils sont par contre difficilement manipulables. Si tous acceptent facilement le licol, Caramel et Nougat se laissent difficilement mener lors des transferts et ils sont tous difficiles à parer. Il faut tout le savoir-faire de notre collègue Clément pour y arriver, ce qui fut fait le 18 juin, le 2 août, les 9 et 12 novembre. L'arrivée de Chatouille, très sociable et habitué à marcher au licol, devrait permettre d'améliorer le comportement du troupeau qui devra être suivi de plus près.

Approvisionnement en eau

Aucun souci de manque d'eau cette année, elle n'a pas manqué ! Par contre, l'abreuvoir plastique du parc 2 des pelouses marneuses, positionné plein sud, a connu un très fort développement algal, contrairement au galvanisé attenant. Il sera remplacé par un bac métal et gardé pour complément.

Bobos

Aucun souci cette année.

Compléments alimentaires

Un essai de pierre à sel à l'ail a été fait le 19 octobre. Mais son utilisation s'avère délicate, elle prend l'humidité et se délite rapidement, même dans son dévidoir à l'abri de la pluie. Le 8 novembre, elle était complètement décomposée.

21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN

• Restauration d'une pelouse hors RNN sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis

La convention entre la commune de Chassagne-Saint-Denis et le CEN, pour la gestion des pelouses sèches communales, a été étendue à 1,1 ha supplémentaire, suite à délibération du conseil municipal du 23 avril. La pelouse en question est très enfrichée, recouverte d'une strate arbustive souvent très dense, dominée par le prunelier. Lors du partage des communaux en 1969,

elle n'a été intégrée dans aucun bail agricole et s'est progressivement enfrichée. Elle a ensuite subi un départ de feu et s'est densifiée en épines noires. C'était pourtant dans les années 1990 une belle pelouse à orchidées.

Un projet de restauration de cette pelouse est proposé par le CEN lors du conseil municipal du 29 janvier (cf. 71). Les remarques du conseil étant encourageantes, le CEN prépare avec le Maire un dossier de restauration associé à une remise en pâturage et le lui remet le 19 avril. Les discussions sont intenses au sein du conseil municipal, mais le partenariat avec le CEN est retenu par la commune et la convention signée.

Du 24 novembre au 1er décembre, des travaux de débuissonnement permettent d'arracher la quasi-totalité des buissons. Un chêne et l'intégralité des tâches de nerprun des rochers sont maintenus. Ces travaux sont financés par le plan de relance de l'Etat. Un appel d'offre national a mis en concurrence les entreprises. JTA (Foncine-le-Haut - 39) a été retenu au cours d'une commission d'analyse des offres, réunie le 11 octobre en mairie de Chassagne-Saint-Denis. L'enjeu des prochaines années sera de recomposer une mosaïque de jeunes buissons contrôlés par du pâturage. Environ 100 m³ de broyat sont entreposés en bord de route, à disposition des habitants. Sa valorisation est un autre enjeu des prochaines années.

Afin de pouvoir organiser le pâturage, une clôture sera posée début 2022. L'entreprise « Chabot clôture espaces verts » (Arc-sous-Montenot - 25) est retenue le 16 novembre, suite à appel d'offres. La MFR des Fins réalise le 19 octobre un cloisonnement en forêt permettant l'implantation de la clôture. Contact est pris avec Jacques C., propriétaire de chevaux à Chassagne-Saint-Denis, pour faire pâturer la pelouse débuissonnée en période de végétation, une convention est en cours de rédaction par le CEN. Les rejets arbustifs seront abrutis en hiver par les ânes du CEN, puis un passage de gyrobroyeur permettra de les réduire annuellement. L'entreprise retenue pour ce gyrobroyage annuel, après mise en concurrence, est le GAEC des Crêtes qui exploite la parcelle attenante.

• Restauration du corridor « Podgo »

Toujours grâce au financement du plan de relance de l'Etat, 0,5 ha de pelouse géré par le CEN hors RNN, en convention avec la commune de Chassagne-Saint-Denis, a été débuissonné. Il s'agit de renforcer le corridor entre les pelouses de la corniche et les prairies attenantes, pour que l'avifaune puisse circuler. L'accès aux engins est ouvert en forêt communale sur 40 m (largeur = 6 m) par la MFR des Fins, le 20 octobre. Cela permet d'éviter de passer par une prairie pâturée. La procédure d'appel d'offres détaillée ci-dessus choisit les mêmes entreprises. JTA réalise le débuissonnement entre le 29 novembre et le 1er décembre. La strate arbustive est si dense qu'un seul buisson à genévrier est maintenu. Là-aussi, l'enjeu des prochaines années sera de recomposer une mosaïque de jeunes buissons contrôlés par du pâturage. Cette parcelle étant connectée directement aux pelouses de la RNN, ce pâturage sera exclusivement organisé avec

les ânes du CEN.

• **Corridor « Humbert »**

Durant plusieurs années, le CEN a sollicité Jean-Noël H., exploitant agricole à Chassagne-Saint-Denis, pour défricher la partie de son communal jouxtant la RNN, avec un objectif avant tout écologique et des financements publics. Il s'agissait de restaurer une pelouse sur sol superficiel et de l'entretenir ensuite sans apports de fertilisation minérale ou organique. Le projet avait été inscrit dans le plan de gestion 2017-2026 de la RNN. Les crédits du plan de relance de l'Etat étant susceptibles d'être mobilisés sur cette opération, l'exploitant a été invité le 28 mai à se positionner clairement. S'il reste intéressé pour défricher cette parcelle, il ne tient pas à se voir interdire l'apport de fumier et a préféré répondre négativement à la proposition.

• **Entretien du corridor « Martin »**

Les ânes ont pâturé du 18 juin au 27 juillet (cf. 21-1) le secteur défriché en 2016-2017, la repousse des rejets y est en partie contrôlée.

• **Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières**

Les 4 ânes ont pâturé la pelouse marneuse du 27 juillet au 10 septembre, assurant l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle partiel des ligneux. Cette intervention s'effectue dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui a été renouvelé en fin d'année, dorénavant porté par le CEN. Le partenariat avec la commune de Scey-Maisières, propriétaire, a été renforcé suite à la signature d'une convention de gestion par maîtrise d'usage (25 septembre) et par l'émergence d'un projet de restauration de 3 mares présentes sur ce secteur marneux. Le site « Pelouse du Rocher de Colonne » intègre ainsi le réseau des sites du CEN Franche-Comté.

21.5 Tenir compte des enjeux paysagers des pelouses

• **Vieilles clôtures de corniche**

Les 2 rangs de vieux barbelés longeant la falaise et la parcelle « Podgo » ont été retirés le 20 octobre, avec des élèves de la MFR des Fins. Une partie de ceux de la Touvosse, en bordure de falaise, l'ont été le 15 novembre avec le concours de Laurent B., en stage OnlineFormapro. Tous ces barbelés rouillés ont ensuite été emmenés en déchetterie. En présence des ânes, 2 fils de clôture mobile seront positionnés.

21.8 Evaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

• **Suivi du peuplement de papillons de jour**

60 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre dans la moyenne des années précédentes. Les 13 relevés ont été effectués du 23 avril au 17 septembre, l'écart de 14 jours maximum entre 2

relevés a été respecté, sauf en mai (17 jours). La hiérarchie entre les espèces a été légèrement modifiée, *Maniola jurtina* (espèce généraliste) reprend la 1^{ère} place devant *Melanargia galathea*. *Lysandra bellargus* est la seule espèce typique des pelouses sèches qui se maintient parmi les espèces structurantes du peuplement, à la 3^{ème} place. *Lysandra coridon* qui dominait le peuplement avant les épisodes de canicules 2018/2019/2020, reste à la 20^{ème} place (19^{ème} en 2020).

3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

30. Mieux connaître les habitats forestiers

30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Flore

Ibérus de Viollet (*Iberis intermedia ssp. violletii*)

La station d'ibérus de Viollet a été relevée le 21 juillet. Les conditions stationnelles sont toujours excellentes avec plus de 75 % de sol nu dans cet éboulis intra-forestier suivi depuis 2001. Quant aux arbres de la lisière, ils ne colonisent pas l'éboulis. Pourtant, le nombre de pieds continue à diminuer après la forte inflexion notée en 2018, passant à 4 pieds par m² sur la station 1 (19 en 2014, 6 en 2018) et 6 pieds par m² sur la station 2 (30 en 2014, 8 en 2018). Le pourcentage de floraison reste dans la moyenne (25 %) et le faible abrutissement n'est pas en cause (3 à 11 % des pieds).

• Invertébrés

Bacchante (*Lopinga achine*)

Cette espèce de papillon n'a été contactée qu'à 2 reprises, les 23 et 27 juin, le long de l'ourlet à géranium sanguin. La population n'a semble-t-il jamais été si faible.

• Vertébrés

Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Les 2 relevés des 1^{er} juin et 25 août ont permis de suivre la population. Trois nouveaux adultes ont été identifiés dans les ornières de la piste forestière d'adret, sur la station « historique » et au niveau du transect i. Ils proviennent très certainement des naissances de 2019. Fin août, une trentaine de jeunes de l'année sont aperçus. La population reste très dynamique.

Le mâle observé pour la première fois en 1996 a été revu en fin de saison, âgé d'au moins 28 ans. Cela constitue un record mondial de longévité en milieu naturel pour un anoure, d'après Hugo C. de l'Université de Lausanne. Une publication a été préparée avec ce chercheur pour le Bulletin de la Société herpétologique de France.

Milan royal (*Milvus milvus*)

Dès le 12 février, 5 individus cerclent au-dessus du ravin. Un oiseau est régulièrement observé durant le printemps et fréquente le secteur de nidification des années passées. Deux adultes sont cantonnés le 2 juillet. L'un d'entre eux émet de nombreux cris d'appel mais aucun jeune ne sera observé. Lors de recherches visuelles pour tenter de localiser l'aire du grand-duc d'Europe, une plumée (rectrices) de milan royal (adulte ?) est découverte sur une des vires rocheuses d'adret le

20 juillet. A n'en pas douter, la cohabitation avec le plus grand des hiboux s'est avérée délicate...

30.3 Suivre le peuplement des oiseaux forestiers nicheurs

Le suivi du peuplement des oiseaux forestiers nicheurs par la méthode des IPA engagé en 2009 puis reconduit en 2010, 2014 et 2019 a fait l'objet d'un travail d'analyses statistiques. Dans un premier temps, Juliette O., étudiante en Master 1 (cf.70-4) en charge de ce travail, a réalisé la description des habitats forestiers des différents points d'écoute. Quant à l'analyse des données, elle montre une richesse spécifique de 47 espèces dont 33 considérées comme forestières avec une moyenne de 16 espèces sur l'ensemble des 12 points d'écoute au cours des 4 années de suivi. Aucune tendance probante ne se dégage entre le fond, non exploité, et l'aval du ravin, en partie exploité. Les espèces les plus fréquentes et à la fois les plus abondantes sont le merle noir (*Turdus merula*), la grive musicienne (*Turdus philomelos*) et le pigeon ramier (*Columba palumbus*).

Il semble important de poursuivre ce suivi engagé depuis plus de 10 ans. Non seulement il permet d'assurer une veille sur l'avifaune forestière et de recueillir des données pour étudier à terme, les effets du changement climatique sur le peuplement des oiseaux forestiers nicheurs du Ravin de Valbois.

31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Les mesures compensatoires de l'amélioration de la desserte forestière restent partiellement finalisées. Les ornières à sonneur à ventre jaune dans la prairie de Valbois n'ont pas été recreusées et les 3 noyers replantés ont séché. Leur très faible espacement (4 m) n'était cependant pas cohérent avec l'obtention, à terme, de très gros bois attractifs pour la faune cavernicole.

31.22 Accompagner la mise en oeuvre du PSG

Le 16 septembre, l'expert forestier demande par mail au conservateur (avec copie à la préfecture, au propriétaire et au CRPF) l'autorisation de démarrer l'exploitation des épicéas secs de l'ubac avant la fin du mois. Il a trouvé acheteur en Alsace et l'exploitation doit commencer au

plus vite. Etonnement de notre part puisque l'exploitation en ubac est permise à partir du 1er août. Dans sa réponse, Dominique L. rappelle à Tristan S. qu'il devra contacter l'OFB avant la mise en œuvre de cette exploitation, pour s'assurer de la possibilité et des conditions techniques de franchissement des 4 ruisseaux temporaires. L'exploitant forestier contacté expressément par l'expert pour venir récolter les bois n'interviendra cependant pas d'ici la fin de l'année.

Quant au projet de nouveau PSG, il n'a pas été transmis au CEN pour avis. Il semble toujours en cours d'élaboration. Des contacts ont pourtant eu lieu dans ce sens, avec la propriétaire rencontrée fortuitement durant l'été dans la RNN et avec le CRPF à qui nous avons fourni cet automne la couche SIG de la carte des habitats forestiers.

31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune

Les ornières forestières favorables au sonneur ont été peaufinées les 2 et 9 mars pour recréer des habitats favorables à l'amphibien. Les précipitations estivales les ont maintenues en eau, si bien que fin août une trentaine de jeunes sonneurs sont observés.

Dans la prairie de Valbois, aucun recreusement d'ornière n'a été réalisé. Lors de la rencontre du 7 avril avec le GAEC du Pater (cf. 51-3), ce dernier a demandé au CEN de le prévenir au moment où les conditions météorologiques sont favorables à ce recreusement.

31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

• Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Sans intervention en 2020, les rejets s'étaient densifiés le long de l'ourlet. Une forte coupe a été réalisée de part et d'autre du chemin le 5 octobre avec la MFR des Fins, sur les parties haute (falaise) et basse. La partie centrale n'a pas été fauchée, elle était très dense et le mauvais état des débroussailleuses ne permettait pas d'y travailler dans de bonnes conditions.

31.43 Pérenniser le bon état de conservation de *Lopinga achine*

Pas d'action particulièrement ciblée cette année sur cette espèce qui bénéficie d'un plan national de conservation.

4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

40. Mieux connaître les habitats aquatiques

40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

• Réseau d'observation du karst

En août 2021, le CEN a participé à une enquête auprès des gestionnaires d'espaces naturels protégés karstiques visant la constitution d'un observatoire du karst en France. Jacques M. travaille de son côté sur une publication sur les réseaux karstiques jurassiens qui présentera le contexte particulier du ruisseau de Valbois et de son bassin versant.

• Sonde thermique

La sonde posée en juillet 2020 est relevée le 2 septembre. Une réflexion est menée avec Christian R. de la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Doubs afin d'approfondir nos connaissances sur la température des cours d'eau de la RNN. Il est décidé que le CEN se dote, grâce au plan de relance de l'Etat, de 3 nouvelles sondes afin de mieux échantillonner le ruisseau et ses affluents. Un outil de relevé de terrain sera également acquis mais pas de logiciel de traitement des données. La fédération continuera à centraliser les données et à en faire l'interprétation dans le cadre de son suivi départemental.

• Prospections naturalistes

A l'initiative de Jean-Luc L. (OFB), nous avons réalisé le 18 octobre une journée de prospection de *Carabus nodulosus*, coléoptère protégé typique des têtes de bassin à continuité forestière. Présent dans l'Ain et en Alsace, ce gros carabe n'a jamais été observé en Franche-Comté. Les bois morts en bord de ruisseau ont été prospectés, sans succès. D'autres prospections sont prévues sur 2022 dans le cadre de l'inventaire de la faune du sol.

40.2 Surveiller l'état de conservation de *Cordulegaster bidentata*

Une seule donnée opportuniste de cette libellule, le 27 juin, en forêt de Léri.

41. Favoriser le bon état de conservation des habitats aquatiques

41.1 Initier un programme de restauration de l'état de conservation du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes (hors RNN) en collaboration avec les élus

Lors de la tournée du 17 juin, Jacques M. (CSRPN) s'étonne du projet, considérant que les débits du ruisseau sont très certainement trop faibles pour lui permettre de se reméandrer. Il juge d'autre part que l'impact de cette renaturation sur le renforcement des débits d'étiage du ruisseau de Valbois risque d'être négligeable. Il propose de réorienter le projet vers une meilleure connaissance du débit du ruisseau de Valbois au cours de l'année, avant d'initier tout travail dans la Combe des Oyes.

41.2 Accompagner la commune de Chassagne-Saint-Denis pour améliorer le fonctionnement de sa STEP

Le 29 janvier, à l'occasion d'un point en conseil municipal sur l'actualisation du plan de gestion de la RNN, le CEN se dit rassuré que le suivi de la STEP soit dorénavant assuré par la collectivité départementale. Le Maire adresse au CEN le compte-rendu de la visite d'août 2019 de la STEP par le CD25. Ce compte-rendu conclut sur un bon état général de l'ouvrage mais sur une absence d'écoulement en sortie qui ne permet pas de faire de prélèvements... Au cours de la tournée du 17 juin avec les 2 rapporteurs du CSRPN, plusieurs dysfonctionnements sont constatés : les 3 bassins paraissent très secs, les roseaux sont concurrencés par des végétaux indésirables (orties, poacées...), il n'est toujours pas possible de prélever des échantillons d'eau en sortie de station, les écoulements sont à sec. Il en est fait part au Maire. La commune, consciente du déficit de fonctionnement de la STEP, va financer un « bilan 24 heures » en 2022. Il est proposé au Maire de s'appuyer sur le gestionnaire de la RNN pour solliciter des financements en vue d'améliorer le fonctionnement de la STEP.

41.3 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière (carte 16), sans modification du réseau hydrologique

La nécessité d'une autorisation de l'OFB pour franchir les petits cours d'eau a été rappelée à l'expert forestier en septembre 2021 (cf. 31-22).

Autres points relevant des habitats aquatiques et non prévus au plan de gestion

• Conduite d'eau du ruisseau du Pater

Toujours pas de travaux d'enterrement de cette conduite en 2021.

- **Embâcle de la digue de l'étang de la Princesse**

Le 9 février 2021, un embâcle conséquent a été démonté, les bois et branchages simplement évacués en aval de la digue. Il ne s'agit pas qu'un embâcle vienne obstruer l'écoulement du ruisseau sous la digue...

- **Accident en amont de la RNN**

Le 12 août, 21 génisses d'une exploitation agricole de Flagey arrivent à accéder dans le canyon situé en amont de l'ancienne passerelle de la Barode. Elles remontent le ruisseau à sec, arrivent à la marmite de géant et au moins 6 animaux se noient. L'intervention des pompiers permet de sauver 14 génisses et de remonter rapidement les animaux morts.

5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

50. Mieux connaître les habitats prairiaux

50.1 Développer les connaissances sur les habitats prairiaux

Daniel G. a déterminé une grande partie des abeilles sauvages des 2 tentes Malaise posées en 2020 dans la prairie de Valbois. Les petits taxons (de très nombreux *Lasioglossum* notamment) ont été transmis à un bureau d'études (Matthieu A.), pour compléments de détermination. Dans sa synthèse sur les abeilles sauvages de la RNN, tous habitats confondus (cf. 60-2), Matthieu A. précise que « *l'habitat prairial a été le plus prolifique (tous modes de récoltes confondus), permettant de contacter 77 % des espèces du peuplement et 75 % des espèces considérées à enjeu (9/12). (...) Ainsi, la prairie de Valbois, considérée comme « nature ordinaire » dans le plan de gestion de la Réserve naturelle, puisque n'abritant aucun groupement floristique d'intérêt communautaire ou régional, apparaît comme un habitat majeur pour le peuplement d'abeilles sauvages.* ».

Des chasses à vue ont été réalisées en tout début de saison, les 2 mars et 1^{er} avril, sur les premiers arbres en fleur en lisière de prairie (saule, cerisier et prunelier). Aucun syrpe particulier n'a été collecté mais les abeilles ont été transmises à Matthieu A. et intégrées dans sa synthèse.

51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

51.1 Conserver un linéaire de buissons

Une visioconférence, initiée par la DREAL le 7 avril, a permis de réunir le GAEC du Pater, la propriétaire, le Maire de Cléron, la DREAL et le CEN. L'entretien du linéaire de haies situées dans la prairie de Valbois a de nouveau été discuté. Il a été rappelé au GAEC que l'entretien de ces haies s'avérerait de plus en plus conséquent et que le caractère arbustif de ce linéaire doit impérativement être maintenu pour conserver son attractivité, en particulier pour la pie-grièche écorcheur (cf. 20-2). Le GAEC a précisé qu'il ne disposait pas du matériel nécessaire pour rabattre la hauteur de la végétation. Il a précisé qu'il envisageait de faire intervenir une entreprise extérieure au cours de l'automne, suivant le coût des travaux. Suite à cette rencontre et aux sollicitations du CEN (dont une demande par mél le 21 décembre), le GAEC n'a pas donné suite et ne semble pas avoir programmé d'intervention.

51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

La visioconférence du 7 avril (cf. 51-1 ci-dessus) n'a pas permis de trouver de compromis à propos de l'utilisation de vaches Galloway pour gérer les pelouses marneuses (cf. 21-2), mais des points de convergences ont été trouvés sur d'autres sujets. Notamment, le GAEC est d'accord pour maintenir une bande fleurie de 1,50 m le long de la desserte forestière, en y décalant la fauche après le 15 août.

6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

60. Améliorer les connaissances naturalistes

60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

Matthieu A. a réalisé la synthèse de toutes les données d'abeilles sauvages de la RNN. 5042 spécimens ont été passés en revue depuis 1993, 84 % capturés dans des tentes Malaise, 8 % grâce à des coupelles colorées, 7 % à vue au filet à papillon, 1 % au piège entomologique composite. 169 espèces ont été inventoriées, dont 12 considérées comme patrimoniales.

Cette analyse a mis en évidence « un peuplement mâtiné d'espèces d'Europe moyenne et subméditerranéennes (dont certaines sans nul doute en progression vers le nord), où se mélangent celles associées à des mosaïques forestières ou à des faciès prairiaux ou encore aux corniches thermophiles de Chassagne-Saint-Denis et autres faciès de pelouses sèches. Certaines espèces bénéficient sans doute spécifiquement de l'imbrication de plusieurs de ces habitats et de la présence de certaines lisières associées pour pouvoir à la fois nidifier, trouver les éventuels matériaux nécessaires à cette nidification, alimenter leur progéniture et se nourrir. A noter que la diversité structurale (exposition et substrat) est certainement un élément important pour celle des abeilles. Au sein même des habitats, la diversité des microhabitats présents est elle-même un facteur important (présence de bois mort, talus, tiges sèches, ronciers etc.) ».

60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

• Programme STOC-EPS

Les points d'écoute printaniers ont été effectués les 23 avril et 02 juin. Pour la seconde année consécutive, la saisie des données a été effectuée sous Faune France (www.faune-france.org) conformément au souhait du MNHN. L'importation des données dans la base SERENA est désormais opérationnelle mais reste à effectuer.

• Programme STERF

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) seront transmises au MNHN, via RNF, pour valorisation dans le cadre du STERF.

62. Effectuer des recherches historiques sur le Ravin de Valbois

Toujours à l'affût d'anciennes publications pouvant apporter des informations historiques sur la RNN, Guy V., habitant de Scey-Maisières, nous a gentiment fait part de l'ouvrage « Histoire de Scey-en-Varais et du Château Saint-Denis » de J. Favrot (1890). Il relate avant tout l'histoire du château et l'origine des familles nobles du secteur. Quelques anecdotes concernant la paroisse de Scey-la-Ville, en lien avec le village de Chassagne-Saint-Denis, valent toutefois le détour ! De quoi alimenter, dans un premier temps, la rubrique historique du bulletin d'informations de la RNN (cf. 72-1).

62. Disposer d'une base de données informatique

62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Au 31 décembre 2021, la base de données SERENA totalisait 70 330 observations (68 335 fin 2020) dont 59 280 dans la RNN (57 553 fin 2020). Aujourd'hui, la connaissance naturaliste de la RNN s'élève à 6 217 espèces (contre 6 123 fin 2020) soit 94 espèces nouvellement identifiées en 2021.

Pierre G., programmeur de la base de données SERENA, a été sollicité en particulier lors de l'évaluation du PG (extraction de données). Son aide et sa réactivité sont toujours aussi appréciables.

Il n'est désormais plus nécessaire de disposer d'une licence payante pour utiliser SERENA. Il est proposé par le programmeur, et ce depuis quelques temps, de placer le fichier (.mdb) de la base de données sur le web. Cette solution permet d'accéder aux données quel que soit le lieu, et de saisir ses propres observations, sans passer par une base stockée sur un poste informatique ou sur un serveur local. Après de longs mois de télétravail, avec toute la complexité de devoir utiliser la base à distance à plusieurs, ce nouveau mode de fonctionnement sera à privilégier en 2022.

Au cours de l'année, Zacharie M., géomaticien à RNF, a rédigé une étude de positionnement sur SERENA à la demande du Conseil d'administration. Après 20 années d'existence, il a été décidé que SERENA s'arrêterait au 31 décembre 2024. D'ici là, la maintenance sera assurée mais le développement de nouvelles fonctionnalités stoppé. RNF a fait le choix de se doter de GeoNature, outil de saisies de données faune/flore le plus adapté

aux besoins du réseau. Une assistance de RNF sera indispensable pour accompagner les gestionnaires dans la migration des données de SERENA vers GeoNature. La rédaction d'un guide méthodologique est envisagée et une aide ponctuelle pourrait être apportée en cas de problème. Une réflexion doit être menée au sein du CEN afin d'anticiper ce changement majeur pour la RNN.

62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

Aucune information de Sigogne ne nous est parvenue en 2020 suite à l'envoi de notre dernier export de données en date du 2 février 2020. Quelques jours avant la réunion des gestionnaires de RN qui s'est tenue en visioconférence le 11 mars, où les difficultés rencontrées concernant la valorisation des données naturalistes des réserves naturelles dans Sigogne et le SINP régional ont été évoquées, la procédure de transmission des données nous a été adressée. Les précisions suivantes ont été apportées : le calibrage des exports a été stabilisé et le nouveau format d'export DEE est désormais conforme aux attentes de chacun.

En l'absence d'un mode opératoire de transmission de données suffisamment clair, aucune nouvelle donnée n'a été adressée à Sigogne depuis février 2020.

7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

• Convention de Scey - CEN FC

Le 3 février, O. de S. est prévenue par mail de la présence de 3 petits arbres qui menacent, à terme, d'obstruer le passage du ruisseau sous le pont en béton.

Quant au programme prévisionnel d'activité 2021, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, il est adressé au propriétaire le 30 avril.

71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques, etc.).

Le 29 janvier, les 2 salariés de la RNN sont invités en première partie du Conseil municipal de Chassagne-Saint-Denis, pour faire le point sur l'évaluation du plan de gestion et les projets en cours. Le renouvellement de la convention entre le CEN et la commune pour la gestion des pelouses sèches communales ne pose pas problème, le CEN propose une extension d'un hectare pour restaurer une pelouse très enrichie (cf. 21-4). Les discussions portent surtout sur la restauration de la Fontaine de Léry que le CEN se propose d'accompagner à condition que la zone de quiétude que constitue ce fond de ravin soit préservée (cf. 73-4). Le Maire demande au CEN s'il est possible de couper les quelques arbres dangereux, tombés en travers du chemin qui descend de la Fontaine de Léry dans le ravin. Le CEN s'en charge le 9 février, laissant le bois au sol et préservant l'aspect « sauvage » du site.

La commune de Cléron répond favorablement à une demande du CEN exprimée fin 2020, en lui mettant à disposition 60 m² de garage dans le futur bâtiment technique communal de la zone artisanale. Ce local est sécurisé grâce à l'installation d'un système d'alarme. Les travaux sont réalisés au cours de l'été, le CEN commence à l'utiliser en fin d'année et y installe des rayonnages. Rudy G. proposera une convention entre la commune et le CEN, le coût correspondra à la subvention de 450 € qui était versée annuellement au CEN, en tant qu'association du village.

Guy A., adjudicataire de la chasse privée de Cléron et Christian R. sont rencontrés le 16 mars, à l'occasion de

l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion. La chasse de Valbois est avant tout une chasse au gros gibier, le week-end. Le nombre de sangliers a fortement diminué ces dernières années, le chevreuil est stable et le chamois en augmentation. Christian R. transmettra annuellement les données des plans de chasse et pourra faire remonter des données d'espèces non chassables (petits mammifères, bécasses, reptiles...). Il propose cependant au CEN de le lui rappeler.

Guy V., apiculteur disposant d'une trentaine de ruches dans la RNN, est également rencontré à l'occasion de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion, le 22 juin chez lui. Les échanges portent sur l'implication de la RNN dans la réflexion sur le risques de compétition entre abeilles sauvages et abeille domestique, réflexion que le CEN souhaite partager avec les apiculteurs. Guy V. ressent cette question comme marginale pour son activité. Dominique L. l'invite à participer à la table ronde organisée à la Maison de la réserve (Labergement-Sainte-Marie) le 8 octobre avec des chercheurs qui travaillent sur la question, des agriculteurs. Le problème de fond reste la diminution de la ressource florale due en grande partie à l'intensification de l'agriculture, y compris en système à comté. Si les espaces agricoles étaient plus accueillant pour les abeilles domestiques, on aurait moins de pression en espaces protégés.

72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

• L'ascalaphe, bulletin trimestriel

Le 81^{ème} numéro du bulletin d'information de la RNN est paru à l'automne. Environ 1 700 destinataires sont concernés par cette publication (dont 500 exemplaires en version papier). En plus des habitants de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis, cible prioritaire de cette lettre d'infos, la population de Flagey et de Scey-Maisières en est également destinataire, une fois l'an.

La rubrique « Biodiversité » a permis de présenter les espèces suivantes : la belette, les bryophytes, Merodon rufus (syrphe), le carex humble, Ampedus sinuatus (coléoptère), le lis martagon, le lièvre d'Europe, la colchique d'automne, la bécasse des bois et l'épine noire. Côté historique, ont été présentées les anecdotes suivantes : l'époque romaine, Fanart et Valbois (peinture), Pépère sonneur et la chasse aux lièvres. Les actions de gestion ont porté sur l'exploitation des résineux, la

fréquentation dans la RNN, les résultats du suivi des oiseaux forestiers et l'évaluation du PG à mi-parcours. Quant à la rubrique « Educ'nature », il a été question des « Petites vacances buissonnières » et du chantier d'automne, de la mission EEDD enfin reconnue au sein des RNN, du programme « J'agis pour mon territoire » et des journées européennes du patrimoine.

• **Plaquette de présentation de la RNN**

La nouvelle plaquette de la RNN a été imprimée au cours de l'été en 2 100 exemplaires. Disponible dans les locaux cléronnais du CEN, donnée aux étudiants venant visiter ou travailler dans la RNN, aux personnes rencontrées lors des tournées de surveillance, téléchargeable sur le site du CEN, c'est un outil d'information qui n'a pas vocation à faire venir plus de visiteurs dans la RNN. Il sera distribué courant 2022 aux habitants de Cléron et de Chassagne-Saint-Denis.

• **Rapport d'activité**

Suite à l'Assemblée générale du CEN fin septembre, le rapport d'activité 2020 de la RNN a été adressé à 140 destinataires dont les membres du comité consultatif de gestion, les élus locaux et différents partenaires. Il est consultable sur le site Internet de l'association (rubrique « Nos sites protégés »).

• **Médias locaux et nationaux**

Un bel article sur le chantier d'automne à Scey-Maisières (cf. 73-2) est paru dans l'Est républicain. (rubrique « Nos sites protégés »).

• **Radio Campus**

Dans le cadre de la préparation d'une exposition à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du CEN, en 2022, des enregistrements sonores ont débuté sur différents sites gérés par le CEN, dont la RNN. Le 31 août, Aurélien B., réalisateur sonore, journaliste et rédacteur en chef de Radio Campus Besançon a effectué des prises de son dans le ravin (ambiances forestière et aquatique).

• **Mise à disposition de la salle de réunion des locaux du CEN**

Durant la pandémie de Covid-19, la salle a été peu utilisée. Ce sont essentiellement déroulées des réunions internes.

• **Panneau d'accueil à l'extérieur des locaux**

Les activités du CEN sont régulièrement affichées, tout comme celles de nos divers partenaires (LPO FC, CD 25, SBFC, associations locales, etc.). Ce support est également un moyen de relayer les manifestations culturelles locales.

72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN

Le panneau d'accueil et de présentation de l'itinéraire du sentier de la RNN a été réalisé grâce au soutien d'Elvina B. Ce support au format 84 x 70 cm a été fabriqué mi-septembre par l'entreprise Pic Bois. La rénovation de

la façade intérieure du hall prévue par la commune (habillage en bardage bois) nécessitant l'aval de l'ABF, le support n'a pu à ce jour être accroché sous le hall de nos locaux cléronnais.

73. Tisser des liens avec la population locale

Grâce à l'aide financière apportée par la DREAL pour soutenir et développer l'EEDD dans les RNN, le CEN a embauché Arnaud B., animateur nature à temps partiel d'avril à octobre. L'intégration d'Arnaud s'est faite rapidement, ce dernier connaissant déjà le contexte de la RNN. Son arrivée au sein de l'antenne cléronnaise a été grandement appréciée.

73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

Après une année 2020 très perturbée par les épisodes pandémiques, « Les Vacances buissonnières » activités éducatives estivales pour les 6-12 ans, ont pu être de nouveau proposées aux enfants de la CCLL. Grâce à l'aide de l'Etat Une nouveauté cependant... Après une vingtaine d'années passées à Cléron, c'est désormais à Scey-Maisières que l'accueil de loisirs a ouvert ses portes. Suite à un accord avec l'équipe municipale, la salle de convivialité (ancienne école) a été mise à disposition du CEN. Cela a permis d'organiser 3 semaines d'activités de découverte de la nature dans d'excellentes conditions. Au terme de ces semaines intenses, 43 enfants (pour 56 inscriptions) auront passé des journées entières à arpenter forêts et prairies à la découverte de la biodiversité locale. Cette année, les thèmes retenus ont été la découverte des insectes, la vie dans la forêt et la vie des habitants des rives de la Loue.

Au cours de ces séjours, et en accord avec la commune, un gîte à insectes a été construit avec les enfants et installé aux abords de la salle de convivialité. Des matériaux ont été fournis par la municipalité.

Après le succès de l'accueil de loisirs « Les Petites vacances buissonnières » organisé l'an dernier durant les vacances de la Toussaint, un séjour du même type a été proposé aux familles du secteur. Douze enfants ont participé à cette semaine sur le thème de l'automne, toujours basée dans la salle de convivialité de la commune de Scey-Maisières. Le « chantier d'automne ados » (voir ci-dessous) s'étant déroulé la même semaine, les enfants ont pu goûter à la belle ambiance du chantier durant une demi-journée. La relève semble déjà assurée !?

Si la salle de convivialité a été mise à disposition gratuitement pour les activités d'été, une location payante a été demandée pour réserver la salle durant la semaine des vacances de Toussaint et le week-end précédent. Comme discuté avec Laurent B., maire de

Scey-Maisières, un mode opératoire pour la réservation et la location de la salle doit nous être fourni pour 2022. Le budget prévisionnel sera ajusté en conséquence.

73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux

Cette fois-ci, rien n'a pu empêcher le bon déroulement de nouveau « chantier d'automne ados », contrairement à 2020 où un nième confinement était annoncé la veille de la fin du séjour ! Du 26 au 29 octobre, 22 jeunes se sont inscrits pour œuvrer à la préparation des travaux de restauration des 3 mares situées sur la pelouse du Rocher de Colonne. Le défrichage des berges et le faucardage de la végétation aquatique ont été effectués dans le temps imparti. Les jeunes ont réalisé un travail remarquable, dans une ambiance joyeuse et sympathique. L'objectif de sensibiliser les 10-18 ans de la CCLL à la connaissance et la préservation de leur environnement naturel a largement été atteint. Cette année, soulignons qu'un partenariat avec le SESSAD de Valdahon (ADAPEI) a permis d'accueillir 4 jeunes en situation de handicap durant une journée.

73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

• Visites de la RNN

Quatre visites guidées ont été planifiées en 2021 (dont une a été annulée faute de participant). Destinées aux habitants du secteur mais également aux personnes de passage, elles ont permis de présenter à 34 participants les missions d'une RNN (connaître, protéger, gérer et faire découvrir). Ce fut bien entendu l'occasion de présenter les espèces emblématiques du ravin et les actions de conservation menées sur le site protégé.

Suite à la rencontre de salariés de l'OT Destination Loue Lison (cf. 80-1), ces sorties, nouvelles sur le territoire, ont bénéficié de la base de données régionales d'informations touristiques Decibelles Data. Cet outil informatique permet de diffuser des infos à tous niveaux (local, départemental, régional et national) via la plateforme Data Tourisme. Un code d'accès nous permet d'y inscrire nos différentes activités.

• Accueil des familles « Vacances buissonnières »

Pour faire suite aux accueils de loisirs d'été et d'automne, une balade dans la RNN a été proposée aux familles des enfants inscrits aux activités (30 octobre). La vingtaine de participants s'est ensuite retrouvée à Cléron pour un goûter festif.

• Journées européennes du patrimoine

Dans le cadre du programme « J'agis pour mon territoire » (voir ci-dessous), une animation intitulée « Enquête de patrimoine » a été proposée lors des JEP (18 septembre). « Un voyage dans l'histoire de la RNN et du Château

de Scey » a ainsi été conçu. Au départ des locaux du CEN à Cléron, un parcours balisé et jalonné de 10 panneaux-indices a entraîné une centaine de visiteurs en direction du château. Le but du jeu ? Relier 10 dates à 10 événements passés sur ces 2 sites emblématiques de la vallée de la Loue. Une fois la basse-cour du château atteinte, différents stands tenus par le CPIE du Haut-Doubs, TRI, API25 et le CEN ont permis aux « enquêteurs » de mieux découvrir encore le patrimoine naturel de la RNN et les patrimoines architectural et historique du site médiéval.

• Conférence naturaliste

Le 17 décembre, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir François L. (OFB), spécialiste français des petits carnivores, à l'occasion d'une conférence sur le chat forestier. Cet événement a réuni une quarantaine de personnes dans la salle de convivialité de Scey-Maisières. Un rendez-vous « naturaliste » à reconduire annuellement...

• Partenariat associatif CPIE Haut-Doubs et TRI (programme LEADER)

L'année 2021 a vu la concrétisation de « J'agis pour mon territoire », programme inter-associatif d'EEDD déployé sur le territoire de la CCLL. Dans le cadre scolaire, 180 animations ont été menées sur l'ensemble des établissements du secteur. Le CEN est intervenu essentiellement sur la vallée de la Loue (Vuillafans et Ornans - cf. 74) ainsi que sur le plateau de Montrond (Tarcenay-Foucherans, Merey-sous-Montrond, Montrond-le-Château et Epeugney). Le 27 juillet, un bilan a été animé par le CPIE à Cléron.

Ce programme comportait également un volet événementiel. Le CEN est intervenu au côté de TRI, et du CPIE du Haut-Doubs, lors d'une demi-journée d'animations sur l'ENS de la Côte de Moini (4 septembre), à Quingey. Un second événement a été organisé lors des journées européennes du patrimoine à Cléron (voir ci-dessus). Enfin, à l'occasion de la manifestation sportive « Extrême sur Loue » à Ornans (26 septembre), les 3 structures associatives se sont retrouvées pour la tenue d'un stand au côté de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

« J'agis pour mon territoire » a été aussi l'occasion de réfléchir à la structuration d'un collectif d'EEDD à l'échelle de la CCLL. De nombreuses rencontres ont eu lieu entre le CPIE, TRI et le CEN. Le 23 juin, une restitution auprès des différents acteurs sollicités à travers les entretiens menés en 2020 a été organisée à Quingey.

Un bilan global du programme est envisagé au cours du premier trimestre 2022.

73.4 Accompagner les actions de conservation du patrimoine bâti (hors château) compatibles avec la préservation des milieux naturels de la RNN

• Fontaine de Léri

Lors du Conseil municipal de Chassagne-Saint-Denis du 29 janvier (cf. 71), certains conseillers demandent de pouvoir nettoyer et rendre étanches les 2 bacs de la fontaine. Le CEN est prêt à soutenir le projet si les travaux se font en automne/début d'hiver et s'ils intègrent une échappatoire pour les salamandres qui s'y font piéger. Le projet s'avère en fait plus conséquent, porté par l'Association des Amis du musée Courbet. Il s'agit de restaurer le lavoir à l'identique de ce qu'il était sur une peinture de G. Courbet, de poser un panneau avec une reproduction du tableau et de proposer un sentier lié au musée Courbet qui ferait une boucle dans le ravin pour rejoindre la Ferme « Courbet » de Valbois. Le CEN s'entretient à plusieurs reprises avec le président de l'association, explique qu'un sentier Courbet dans la RNN ne sera pas possible, interdit par l'article 12 du décret portant création de la RNN et trop en contradiction avec la préservation de la zone de quiétude que constitue le fond du ravin.

Le 22 juin, à l'initiative du CEN, un cadre commun est défini pour ce projet entre les 3 partenaires, la Commune, l'Association des Amis du musée Courbet et le CEN. Il s'agit de :

- Restaurer le patrimoine bâti que représente la Fontaine de Léry, à l'image de ce qu'elle était au XIX^{ème} siècle.
- Réhabiliter le site de la Fontaine de Léry, à l'image de ce qu'il était en 1863 quand il a été peint par G. Courbet.
- Ne pas perturber la zone de quiétude de la RNN, ce qui induit une publicité exclusivement à l'échelle communale, sans intégration dans un parcours Courbet intercommunal ou départemental. Les visites guidées resteront possibles (avec autorisation du Préfet si plus de 9 personnes), mais le site de la Fontaine de Léry doit rester confidentiel.

La commune organise le 23 septembre une rencontre sur site des 3 partenaires, avec l'Architecte des bâtiments de France, le Département du Doubs et API25, entreprise d'insertion pressentie pour réaliser les travaux. Dans sa synthèse écrite, l'ABF propose de démonter les restes de l'ancienne station de pompage, la réfection à l'identique du dallage, le remplacement du bloc béton du captage par un réservoir couvert de pierres plates, le démoussage des bassins, la réfection des joints, l'installation d'une échappatoire à salamandre. La pose d'un panneau explicatif du site, positionné là où le tableau a été peint, est discutée. Les travaux seront réalisés conformément au plan de gestion de la RNN et le CEN assurera le dégagement paysager sur le rocher et la source du Tonnelier, à l'image du tableau de 1863.

La commune demande à API25 de lui fournir un devis détaillé des travaux. Le CEN pense que de tels travaux sont susceptibles d'être intégrés dans la programmation 2022-2026 du plan de gestion, à condition que ce projet garde une portée principalement scientifique/patrimoniaire, sans communication institutionnelle ni intégration dans un circuit Courbet, culturel ou touristique. Le Département, financeur pressenti, fait

remonter ce projet au pôle Courbet.

Sur ces bases, l'association des Amis du musée Courbet rédige une nouvelle mouture du projet. Elle est réorganisée par le CEN et transmise par la commune au Département et à la DREAL. En l'absence de garantie écrite des collectivités quant à l'absence de communication institutionnelle sur le site rénové, la DREAL préfère que le projet ne soit pas intégré à la programmation 2022-2026 du plan de gestion, mais fasse l'objet d'un dossier séparé. Fin 2021, la commune restait en attente d'une réponse écrite du Département.

74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

• Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

Toujours dans le cadre du programme « J'agis pour mon territoire » (cf. 73-3), le collège Sainte-Marie-Saint-Michel d'Ornans a bénéficié de 2 cycles d'animations pour des classes de 5^{ème} (60 élèves au total) axés sur « La biodiversité autour de chez moi ». La première demi-journée d'intervention a porté sur la connaissance des principaux écosystèmes de la vallée de la Loue (lecture de paysage depuis la Roche du mont d'Ornans, photolangage, etc.) et sur les causes d'érosion de la biodiversité (jeu de cartes et travail en groupes). La seconde séance, à la journée, s'est déroulée dans la RNN et a essentiellement porté sur la biodiversité (lotobio' végétal et diversité des oiseaux nicheurs) et sa préservation (occupation humaine et maintien des milieux ouverts grâce au pastoralisme). Pour clore ce cycle d'animation, un QCM a été proposé aux élèves afin d'évaluer les connaissances acquises lors des sorties. Frédéric R. s'est rendu au collège le 2 juillet pour recueillir les résultats de cette évaluation et répondre aux questions des futurs vacanciers !

A la demande d'un professeur du lycée agricole de Dannemarie-sur-Crête, Arnaud B. a assuré une sortie d'une demi-journée le 28 septembre dans la RNN. Dix élèves de Terminale ont ainsi découvert le Ravin de Valbois et le travail de gestionnaire de milieux naturels.

• Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

Université de Franche-Comté

Dominique L. a assuré les 8 et 9 septembre le module d'initiation à l'entomologie pour les 12 étudiants de la licence professionnelle MINA de l'Université de Franche-Comté. Le 20 septembre, Frédéric R. a accueilli les étudiants de cette même licence (option milieux terrestres) pour leur présenter le plan de gestion en cours de la RNN, les actions mises en œuvre et les problématiques de gestion.

• Accueil de stagiaires

Louis B., élève de 3ème au Valdahon présentant des troubles autistiques, a été accueilli durant 5 demi-journées, du 26 avril au 31 mai, pour un stage de découverte. Il a participé au tri des abeilles sauvages.

Arthur Ledentu, élève de Seconde générale et technologique au LEGTA de Dannemarie-sur-Crête, a réalisé son stage d'observation en milieu professionnel, du 31 mai au 04 juin. Il a participé activement aux travaux de clôture, au tri des abeilles et à la distribution du bulletin d'infos trimestriel.

Laurent B., adulte en formation OnlineFormapro, a réalisé une semaine de stage pratique en entreprise (retrait de barbelés, tri des abeilles, défrichage avec la MFR...), du 15 au 19 novembre. Laurent est revenu donner bénévolement un coup de main pour transférer les ânes.

Alexandre C., étudiant en BTSA GPN formation continue au CFPPA de Montmorot a effectué son stage du 8 au 12 février et du 12 au 23 avril. En dehors de ces 2 périodes obligatoires, étant disponible tous les lundis durant sa formation et adhérent du CEN, il a assuré le suivi de la pie-grièche écorcheur et de l'alouette lulu dans et hors RNN (cf. 20-2). Frédéric R. remercie sincèrement Alexandre pour son investissement et sa bonne humeur.

Laurence R., professeur référente de la formation continue au CFPPA, a été reçue sur la RNN pour discuter du travail d'Alexandre, pour mieux connaître le Ravin de Valbois et envisager un partenariat entre le CFFPPA et la RNN.

Louison M., étudiant en 1ère année de BTS GPN à Montmorot, a partagé son stage au CEN entre gestion des milieux naturels (en lien avec le siège bisontin) et éducation à l'environnement, à Cléron. Durant l'été, il a secondé Arnaud B. lors de la préparation et de l'encadrement des 3 semaines d'activités nature (cf. 73-1). Il a également participé au chantier d'automne ados au côté de Frédéric R. Son aide fut précieuse vu le nombre de participants (!). Habitué des activités éducatives proposées par la RNN depuis son plus jeune âge, il était cette fois de l'autre côté de la barrière. Quand on passe du statut d'encadré à encadrant...

Juliette O., étudiante en Master 1 Biologie de la conservation parcours EMME (Université de Bourgogne-Franche-Comté) a réalisé son stage sur l'analyse statistique des données IPA des oiseaux forestiers du 29 mars au 28 mai (cf. 30-3). Que Juliette soit ici remerciée à la fois pour son travail d'analyses et la description des habitats des différents points d'écoute. Espérons qu'elle conservera un bon souvenir de ses escapades dans les versants de la forêt de Valbois !

75. Accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN

75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

8. Faire respecter la réglementation

80. Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

80.1 Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN

Une rencontre avec Anne-Charlotte A., directrice de l'OT Destination Loue Lison - Ornans - Arc-et-Senans, assistée de Julie T., responsable communication à l'office de tourisme, programmée de longue date, a enfin pu avoir lieu le 14 juin à Cléron. La RNN leur a été présentée en mettant l'accent sur l'accueil du public et la gestion de la fréquentation. Fortement intéressé par les activités de la RNN, l'OT s'oriente de plus en plus vers un tourisme vert et familial axé sur la découverte du patrimoine naturel des vallées de la Loue et du Lison. Les échanges entre nos deux structures doivent être renforcés. La mise en place de sorties dans la RNN (cf. 73-3) et le relais de communication assuré par l'OT sont un bon exemple de partenariat. Ce type d'action est sans doute à amplifier à l'avenir, pour tenir compte des enjeux de préservation des milieux et de la réglementation de la RNN (en particulier les groupes constitués).

80.2 Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

• Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres

En 2021, 5 demandes d'autorisation préfectorale ont été adressées à la DREAL. Elles ont également été adressées en copie à Odile et Philippe de S. lorsque l'itinéraire concernait leur propriété. Cela a donc représenté 9 sorties pour 140 individus.

Les sorties suivantes ont donc eu lieu :

- 27 mai et 8 juin : classes de 5èmeA et de 5ème B - Collège privé Sainte-Marie-Saint-Michel (Ornans) - 30 élèves (sentier RNN),
- 8 juin : salariés et administrateurs CEN Franche-Comté - 20-25 personnes (pelouse marneuse),
- 27 juillet et 24 août : individuels - CEN Franche-Comté (sentier RNN) - 20 personnes (max),
- 11 septembre : randonneurs - ASMA (Dominique Waag) - 10-15 personnes (fond de ravin et prairie de Valbois),
- 20 septembre : étudiants Licence professionnelle MINA - Université de Franche-Comté (Besançon) - 10 étudiants (pelouse marneuse, prairie, forêt et pelouse de corniche),
- 28 septembre : classe Terminale Bac Techno STAV - Lycée Granvelle (Dannemarie-sur-Crête) - 10 élèves (sentier RNN),
- 30 octobre : familles des accueils de loisirs nature -

CEN Franche-Comté - 20 personnes (sentier RNN).

81. Assurer la police de la nature dans la RNN

81.1 Actualiser la politique pénale sur la RNN

Dépendant fortement de l'avancé de la convention quadripartite entre les différents acteurs départementaux de la police de la nature (OFB, ONF, gendarmerie, etc.), il est difficile d'avancer sur cette action prévue au PG. Lors de la réunion administrative qui s'est tenue le 11 mars en Côte d'Or, et devant les difficultés rencontrées par les organismes gestionnaires, la DREAL et la Région BFC ont souhaité réaliser un état des lieux sur les missions « police de l'environnement ». Un questionnaire a été adressé en ce sens à tous les salariés exerçant sur les RN.

Lors de la réunion qui s'est ensuite tenue à Dijon le 21 octobre, la constitution d'un groupe régional police a été évoquée. Cela permettrait de représenter les gestionnaires de RN en MISEN et d'inscrire les RN dans les plans de contrôle inter-service de chacune des MISEN.

Pour rappel, la MISEN a pour objectif de mettre en œuvre et de suivre une stratégie et un plan de contrôle interservices. Cette stratégie est définie dans un protocole d'accord entre le Préfet, le Procureur de la République et l'OFB. La DREAL et la Région BFC demandent aux gestionnaires de RN de prendre contact avec les interlocuteurs de chacune des MISEN. Cela permettra aux RN d'être invitées dans les MIPE et d'être intégrées dans les plans de contrôle mais aussi dans les opérations conjointes de police. Les RN pourront également participer à l'élaboration des protocoles d'accord avec les Parquets qui doivent être révisés prochainement. C'est dans ce cadre que le traitement des infractions de la RNN doit être organisé et validé.

81.2 Assurer des tournées de surveillance et d'information

• Calendrier des tournées

Sur les 11 tournées programmées au cours du printemps, 6 sont réalisées, permettant de rencontrer 35 personnes. Les infractions suivantes sont constatées :

- 1 place à feu, constatée le 16 décembre sur la pelouse « témoin non pâturé » de la corniche de Chassagne-Saint-Denis,
- 3 chiens non tenus en laisse.

• Suivi des travaux RTE

Le projet de réhabilitation de la ligne 225kV Champagnole-

Saône a été présenté par RTE en comité consultatif de gestion le 17 mai et validé. Fin juillet, RTE prévient le CEN du commencement des travaux. Le 3 août, les travaux de la piste d'accès et de la plateforme temporaires débutent. Les fondations du nouveau pylône sont réalisées dans la semaine. Le pylône 125 du plateau ubac est remplacé par un modèle galvanisé peint en usine (peinture résistante sur plusieurs décennies) implanté quelques mètres en arrière sur le plateau. Ce nouveau pylône, légèrement plus haut, de forme différente, garantit un écartement des conducteurs de 7 m, préservant l'impact sur l'avifaune. Il est doté de pics anti-nids. L'ancien pylône 125 est retiré par temps venté, de nombreux éclats de peinture se retrouvent au sol. RTE les retire par aspiration, le résultat reste satisfaisant.

9. Assurer le suivi administratif

90. Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé auprès de l'administration fin avril (cf. 72-1). Le comité consultatif de gestion annuel a eu lieu le 17 mai, par téléphone. La crise sanitaire n'a pas rendu possible sa tenue en présentiel. Les membres ont été invités à suivre la présentation des compte-rendu d'activités et financier sur leur ordinateur.

91. Réaliser le bilan intermédiaire du plan de gestion (à 5 ans)

L'évaluation a été réalisée en étroite association avec les 2 membres du CSRPN nommés en tant que rapporteurs (François G. & Jacques M.). Une rencontre sur le terrain, le 17 juin, a permis de faire le tour de toutes les questions que se posait le gestionnaire et d'échanger en profondeur. Suite à ce cadrage, le CEN a pu rédiger progressivement cette évaluation et correspondre avec les rapporteurs et la DREAL, par mél. En parallèle, des rencontres ciblées sur cette évaluation ont eu lieu avec nos principaux partenaires, en 2020 (le propriétaire forestier, son expert et le CRPF, la commune de Cléron) et en 2021 (cf. 71). La DREAL est venue également sur le terrain le 25 octobre. Le document final a été transmis en bonne et due forme à la préfecture du Doubs mi-novembre.

92. Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

En 2021, le temps administratif a représenté 36 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Ce temps comprend principalement la gestion des courriels, les réunions internes, l'entretien des locaux et du matériel, les rapports d'activités et financiers, la programmation annuelle... Il est en augmentation, le plan de gestion s'est donné comme objectif de la plafonner à 33%...

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous, en complément des 11 réunions d'équipe mensuelles :

- 14 janvier : installation de la fibre dans les locaux cléronnais,
- 26 janvier : réponse à l'appel d'offre de l'INPN pour la connaissance naturaliste. Notre projet ciblé sur des diptères ne sera finalement pas retenu,
- 2 février : réception de la livraison et stockage de granulés bois
- 4 février, 4 juin et 6 juillet : ramonage des conduits de cheminée et entretien du poêle,

- 26 février : formation à l'ERP, nouvel outil de saisie des heures de travail, de congés, de frais...,
- 8 mars : participation à un jury BEPA à la MFR des Fins,
- 11 mars : journée inter-RN au Val Suzon (21),
- 20 mars : rencontre de la « Commission bâtiments » de la commune de Cléron,
- 8 juin : réunion d'équipe des salariés du CEN, sur le terrain, en partie dans les pelouses marneuses de la RNN,
- 10 juin : entretien du parc informatique avec l'aide de Mélanie P. (CEN),
- 15 juin : concertation avec les collègues du CEN en charge du pâturage, à Echevannes,
- 6 septembre : signature d'une convention avec la MFR des Fins pour la réalisation de travaux dans la RNN et l'accueil de groupes d'élèves dans la RNN,
- 26 octobre : achat de vêtements professionnels (Besançon).

• Plan de relance de l'Etat

69 931 € ont été affectés à la gestion de la RNN, dans le cadre du plan de relance de l'Etat. C'est une vraie opportunité budgétaire mais le suivi administratif est chronophage : mise en concurrence des entreprises avec appels d'offre sur les marchés publics, commission d'attribution des marchés, demande systématique de 3 devis pour tout achat...

• Formation continue du personnel

Dominique L. a sollicité l'OFB pour initier un stage sur les hyménoptères symphytes, des guêpes pollinisatrices des végétaux. Une enquête dans les réseaux des CEN et des RN a montré l'intérêt des gestionnaires pour ce groupe trop peu connu.

Le 29 septembre, Frédéric R. a participé à une des 2 journées d'échanges techniques « Evaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires » organisée conjointement par les CEN de Bourgogne et de Franche-Comté à La Rochepot (21).

10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2021, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables a représenté 9 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Il s'est décliné de la façon suivante :

100. Continuer l'implication au sein du réseau RNF

• Commission patrimoine naturel RNF

Dominique L. a continué son investissement dans le nouvel atelier « pollinisateurs » de RNF. Il a notamment co-animé le 27 janvier la seconde session du séminaire « Les pollinisateurs, de la connaissance à la gestion », vidéo-conférence réunissant plus de 200 participants. Il a également participé aux journées d'échanges entre chercheurs-gestionnaires-agriculteurs-apiculteurs des 7-8 octobre à Remoray dans le cadre du programme Copol (Concertation pour la conservation des pollinisateurs en zones protégées) porté par RNF et des chercheurs du GDR Pollinéco, qui vise à estimer le risque de compétition entre pollinisateurs sauvages et cheptels apicoles. Il a d'autre part activement participé à l'élaboration d'une motion adoptée en congrès de RNF (4 juin) pour cadrer l'accueil des cheptels apicoles dans les RN.

Il a également participé le 15 décembre à la commission « patrimoine naturel » de RNF (visio-conférence) et le 4 juin à la visite de la RNR du Val-Suzon, dans le cadre des 40 ans de RNF.

101. Faire connaître le savoir-faire de la RNN

• Publications scientifiques de Dominique L.

Invertébrés : rédaction d'un article « Quel avenir pour les animaux morts des troupeaux conservatoires ? », pour le numéro 31 de l'Azuré, consacré au suivi de la faune nécrophage sur le cadavre de l'âne Platon, décédé dans la RNN en janvier 2019.

Sonneur à ventre jaune : co-rédaction avec Hugo C., chercheur à l'université de Lausanne, d'un article sur un record de longévité en milieu naturel pour les anoues d'un mâle de la RNN : 28 ans. Dénommé « Pépère », cet individu a eu un beau succès sur les réseaux sociaux. L'article a été accepté le 15 novembre par le bulletin de la Société herpétologique de France.

• Autres

Dominique L. a co-animé avec Bruno T., les 13-16

septembre, le stage OFB de prise en main de la méthode Syrph-the-net, dans l'Hérault. Il a d'autre part participé à une émission de radio Campus sur les Réserves naturelles, le 6 décembre.

A la demande du GRAINE BFC et d'Emmanuel R., dans le cadre de la mise en place d'une Aire terrestre éducative (ATE) à l'école primaire Sainte-Marie-Saint-Michel (Ornans), Frédéric R. a été sollicité en tant professionnel de la gestion des milieux naturels. Il a participé à deux animations scolaires (31 mai et le 1er juin).

102. Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

102.1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

La publication sur les diptères des 2 RNN du Doubs est parue dans le n°33 de Bourgogne-Franche-Comté Nature. C'est l'aboutissement d'un très important travail collaboratif entre les 2 RNN qui devrait faire des émules... Dans cette dynamique inter-RNN, Dominique L. a assuré les déterminations des asilides, empidides et hybotides (3 familles de diptères) des échantillons des tentes Malaise posées dans les RNN de la Truchère-Ratenelle (71), de bois du parc (89) et du lac de Remoray, échantillons triés au préalable par les collègues de la RNN du lac de Remoray. Il a également participé le 23 mars à la pose des tentes Malaise marquant le début de 2 années de diagnostic syrphes sur la RNN de l'Île du Girard (39).

La collaboration entre les 2 RNN s'est étendue cette année au-delà des diptères, avec la préparation d'un projet « inter-Rég. » pour la préservation des pollinisateurs. Deux rencontres ont eu lieu à Labergement-Sainte-Marie les 7 janvier et 2 mars, avec le PNR du Haut-Jura, le CBNFC-ORI, l'OPIE-FC, le Centre Suisse de cartographie de la faune et les chambres d'agriculture 25-70 & 39. Au final, ce programme n'aboutira pas mais permettra de proposer un article sur les pollinisateurs dans le média agricole « La terre de chez nous ». Dominique L. a pour cela interviewé Alexis G., agriculteur à Cléron. Les fonds dédiés à la préparation de cet inter-Rég ont été réaffectés par la DREAL à la réalisation d'un catalogue régional des syrphes, à l'échelle communale. Pour les besoins de ce catalogue, Dominique L. a déterminé les syrphes en collection au Museum d'histoire naturelle de Dijon, ceux piégés sur la RNR des tourbières du Morvan et sur la RNN de l'Île du Girard.

102.2 Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Cf. 102-1 ci-dessus à propos de la connaissance des invertébrés.

102.3 Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

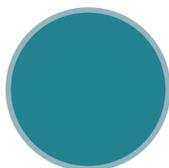
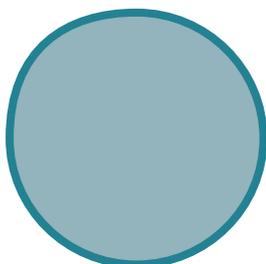
Les journées des gestionnaires représentent un vrai moment d'échanges. Dominique L. a participé à celle du 30 novembre consacrée à la géologie et a présenté le protocole de suivi des milieux ouverts par les rhopalocères (papillons de jour) lors de la journée du 14 janvier consacrée aux suivis scientifiques.

• L'Azuré

Frédéric R. a participé au comité de rédaction de la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de BFC les 15 mars et 4 octobre.

Liste des sigles et des acronymes

- ABF : Architecte des bâtiments de France
ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
AFB : Agence française pour la biodiversité
API 25 : Association patrimoine insertion 25
ASA : Association syndicale autorisée
- BFC : Bourgogne-Franche-Comté
BTS : Brevet de technicien supérieur
BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole
- CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés
CCG : Comité consultatif de gestion
CCLL : Communauté de communes Loue Lison
CEN : Conservatoire d'espaces naturels
CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CD25 : Conseil départemental du Doubs
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles
CR : En danger critique
CPIE: Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- DEE : Données élémentaires d'échange
DDT : Direction départementale des territoires
DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
- EEDD : Education à l'environnement et au développement durable
EMME : Ecology, monitoring and management of ecosystems
EN : En danger
ENS : Espace naturel sensible
EPAGE HDHL : Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Haut-Doubs Haute-Loue
- GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun
GDR : Groupe de recherche
GMNF : Gestion des milieux naturels et de la faune
GPN : Gestion et protection de la nature
GR : Grande randonnée (sentier de)
- INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IPA : Indice ponctuel d'abondance
- JEP : Journées européennes du patrimoine
- LC : Non menacée
LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale
- LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement
LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté
- MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
MFR : Maison familiale rurale
MIPE : Mission interservices des polices de l'environnement
MISEN : Mission interservices de l'eau et de la nature
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
- NT : Quasi menacée
- OFB : Office français de la biodiversité
OLT : Objectif à long terme
ONF : Office national des forêts
OPIE : Office pour les insectes et leur environnement
OT : Office du tourisme
- PCAET : Plan climat air énergie territorial
PNR : Parc naturel régional
PSG : Plan simple de gestion forestier
- RAS : rien à signaler
RMC : Rhône-Méditerranée-Corse
RNF : Réserves naturelles de France
RNN : Réserve naturelle nationale
RNR : Réserve naturelle régionale
RTE : Réseau de transport de l'électricité
- SBFC : Société botanique de Franche-Comté
SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels
SESSAD : Services d'éducation spéciale et de soins à domicile
SHNA : Société d'histoire naturelle d'Autun
SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard
SINP : Système d'information sur la nature et les paysages
STA : Service territorial d'aménagement
STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STEDD : Sciences, technologies et éducation au développement durable
STEP : Station d'épuration
STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France
StN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)
STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux commun - Echantillonnages ponctuels simples
- VU : Vulnérable



Photographies de couverture (recto/verso) : Pelouse, falaise et fond de ravin - Moment convivial sous le hall à Cléron
© F. Ravenot

Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr

www.cen-franchecomte.org